



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 18 janvier 2017

Mme Stéphanie Germiquet, domiciliée à Granois, a été engagée comme collaboratrice administrative à temps complet, pour assurer l'accueil et la réception au guichet principal de l'administration, avec une entrée en fonction au 1^{er} février 2017.

Le Conseil communal a été d'avis de mettre un terme à la collaboration qui liait la Commune de Savièse et M. Michel Voillat, architecte conseil ainsi que celle qui la liait avec Me Sébastien Fanti, ce dernier terminant les affaires en cours au 31.12.2016.

A l'unanimité, le Conseil communal a décidé de déclarer, au sens des dispositions des articles 19 LcAT et 27 LAT, des zones réservées sur les zones à bâtir d'habitation de la commune de Savièse. Ces zones entreront en force dès leur publication au bulletin officiel, le 27 janvier 2017, pour une durée de deux ans. Cette décision sera présentée dans les divers de l'assemblée primaire du 30 janvier prochain.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone de détente et de sports de Oure, le Conseil communal a confirmé :

- le revêtement de sol en résine des locaux habitables,
- le type de carrelage pour les sols de la cantine et des WC,
- la teinte pour la résine de sol,
- la peinture étanche pour les murs des douches
- et le type de carrelage pour les murs des WC et des vestiaires.

Le Conseil communal a confirmé le mandat réalisé par l'entreprise Evéquo SA dans le cadre des travaux d'entretien pour la route communale « Pragier-Dessus ».

Le Conseil communal a arrêté les dates pour :

- la traversée du tunnel : 3 mai
- la levée des eaux : 19 mai

La mise en charge du réseau communal d'eau d'irrigation est fixée aux 11 et 12 avril prochain.

Le Conseil communal a accordé à Télé Anzère, société anonyme des remontées mécaniques du Wildhorn, la prolongation du prêt numéraire de CHF 300'000.--, échéant au 31.12.2016, moyennant son remboursement intégral au 28.02.2017 auquel s'ajoutent des intérêts annuels de 1 % pour toute la durée du prêt.

Le Conseil communal a donné son autorisation à l'AMC Sanetsch pour organiser une manche du championnat valaisan de trial, le 30 avril prochain.

Le trial se déroulera dans la partie Est de la zone de sports et de détente de Oure non aménagée.

Le Conseil communal a arrêté le calendrier prévu pour le remplacement du directeur des écoles avec une entrée en fonction du futur directeur au 1^{er} août 2017.